

Le Maroc oriental de l'établissement du protectorat à la décolonisation : les mutations d'un carrefour ethnique frontalier

Abdelkader GUITOUNI
Faculté des Lettres d'Oujda – MAROC

Pour situer d'abord le sujet dans son cadre géographique et son contexte historique, il faut indiquer que le Maroc oriental est une région couvrant plus de 100 000 km², limitée à l'Est par l'Algérie et au Nord par la Méditerranée. Excentré par rapport à l'Occidental marocain, son unité géographique est fondée sur l'aridité qui l'oppose au Maroc atlantique. Ses spécificités par rapport au reste du Maroc et les traits communs avec l'Oranie voisine en font une entité particulière. Espace frontalier, il a constitué durant une longue période une marche historique. Au cours du protectorat français au Maroc, de 1912 à 1956, il fut un véritable creuset ethnique groupant des populations marocaines arabe et berbère, des Algériens musulmans, des Israélites, des Français et des Espagnols. L'objet de cette contribution est d'examiner les mutations ethniques et socio-culturelles d'une région frontalière ouverte aux influences étrangères.

I – Un territoire charnière entre l'Algérie et le Maroc coloniaux

A – Des liens étroits avec l'Oranie

1 – Le Maroc et l'Algérie dépendent d'une même puissance coloniale, la France

A partir de la fin du XIX^{ème} siècle (Conférence de Madrid en 1880), le Maroc oriental fut au centre des visées des milieux coloniaux français, en particulier de l'Oranie, qui prônaient la pénétration française au Maroc. Juste après la conférence d'Algésiras (1906) qui reconnut des droits de mandat à la France et l'Espagne sur le Maroc, les deux puissances européennes saisirent des prétextes pour intervenir militairement dans la région : la France en 1907 à Oujda et dans son amalat, l'Espagne en 1909 dans le Rif oriental. Conformément au traité du protectorat signé à Fès en 1912, le Maroc oriental fut divisé en deux zones séparées par l'oued Moulouya : l'une espagnole au Nord autour du préside de Melille (occupé depuis le XV^{ème} siècle), l'autre française s'étendant au Sud jusqu'à l'oasis de Figuig;

2 – Le Maroc oriental prolongement naturel de l'Oranie

Les deux régions ont des ressemblances de par leur climat méditerranéen semi-aride et l'agencement de leurs unités de relief disposées parallèlement à la côte : montagnes littorales, plaines telliennes intérieures, hauts plateaux. La frontière maroco-algérienne, délimitée par la convention de Lalla Maghnia en 1845, tranche de façon arbitraire le cadre physique.

3 – La complémentarité économique entre les deux régions frontalières

Reliées par deux axes de communication majeurs ("la route impériale" et la voie ferrée Marrakech-Gabès par Oujda et Oran) les deux régions formaient un espace économique commun : appropriation de terres par les colons de l'Ouest algérien, forte immigration algérienne, port de Nemours (Ghazaouet) débouché de l'Oriental marocain, échanges commerciaux intenses, main d'œuvre agricole de l'Oriental travaillant chez les colons de l'Oranie, nomadisme des tribus frontalières; En marge du "Maroc utile", l'Oriental, véritable

annexe de l'Oranie, était tourné vers l'Algérie. En dépit du déplacement du centre de gravité politique et économique du Maroc vers le littoral moyen atlantique à la suite du transfert de la capitale de Fès à Rabat et du choix de Casablanca comme port national, l'Oriental marocain durant le protectorat dépendait en réalité de plusieurs centres : Rabat (capitale), Casablanca (métropole économique), Oran et Paris pour la zone française du fait des rapports avec l'Ouest algérien et la métropole, enfin Madrid, relayée par Melilla, pour la zone espagnole.

B – Un creuset ethnique durant la période coloniale

1 – Le peuplement du Maroc oriental précolonial

A la veille du protectorat, l'Oriental marocain, essentiellement rural, était occupé par trois groupes ethniques : des berbères rifains et zénètes, à l'implantation très ancienne, parmi lesquels on comptait une minorité juive, et des Arabes établis depuis la fin du VII^{ème} siècle. Ces populations, à l'organisation tribale (famille, clan, douar, fraction ...), menaient des genres de vie adaptés au milieu naturel, soit sédentaire, pratiquant une agriculture irriguée de montagne, soit nomade associant l'élevage ovin et la céréaliculture sèche dans les plaines et les hauts plateaux steppiques. Arabophones et berbérophones avaient une conception "biologique" non territoriale de la patrie ne disant jamais "je suis de tel village" mais "j'appartiens à telle tribu". Avec l'avènement du protectorat, le découpage tribal de l'Oriental, en particulier dans les zones de plaines, connut des modifications notables à la suite de l'appropriation des terres par les colons européens.

2 – L'immigration étrangère à partir de 1907

a) L'immigration européenne concerne plus de pieds-noirs d'Algérie que de métropolitains français et espagnols :

La colonie européenne était composée de militaires, de fonctionnaires, de colons, de techniciens des mines et de commerçants. Parmi les Français qui arrivaient en tête des immigrants européens, seule une minorité provenait de la métropole. La plupart d'entre eux étaient nés dans l'Oranie. Les Espagnols représentant la deuxième nationalité européenne dominante étaient issus, soit d'Espagne (dans la zone d'influence espagnole), soit de l'Oranie, en particulier d'Oran qui était occupé par les Espagnols de 1732 à 1792. En outre, un grand nombre d'immigrants de l'Oranie, francisés par la loi de la "naturalisation automatique" de 1889, était de souche espagnole.

b) Les Juifs naturalisés européens

Il s'agissait de Juifs d'Algérie, assimilés politiquement aux Européens et naturalisés en bloc par le décret Crémieux du 24 Octobre 1870, et de Juifs espagnols établis à Melille ou immigrés d'Oran ainsi que d'Espagne où les Séfarades obtinrent la citoyenneté espagnole en 1924.

c) Les Algériens musulmans, immigrés, en quatre étapes :

- lors de la conquête de l'Algérie par la France : immigration d'exil.
- lors de l'occupation d'Oujda (1907) et l'établissement du protectorat.
- au lendemain de la deuxième guerre mondiale à la suite de difficultés économiques dans l'Oranie (pression démographique, arrêt de l'émigration vers la France du fait de la guerre, crise de l'artisanat concurrencé par l'industrie).
- de 1954 à 1962 : afflux de réfugiés de la guerre d'Algérie.

C – Des clivages sociaux à base ethnique dans un contexte de domination coloniale

Alors que les campagnes du Maroc oriental étaient peuplées surtout de marocains, dans les villes résidaient des populations pluri-ethniques avec généralement une supériorité numérique des Marocains.

Si le milieu urbain était dans son ensemble un territoire de convivialité où cohabitaient des groupes ethniques et confessionnels divers, il était aussi un espace de discrimination socio-ethnique. Selon les principes d'urbanisme appliqués par Lyautey, résident général au Maroc (1912-1925), la ville européenne devait être séparée des quartiers musulmans. Les Marocains habitaient soit l'ancienne médina intra-muros, soit la nouvelle médina à côté des Algériens musulmans. Les Israélites marocains occupaient des mellahs qui, loin d'avoir un statut de

communautés étaient rares. Même pour le culte, il y avait dans les grandes villes comme à Oujda, une synagogue pour les Marocains, une deuxième pour les Algériens et une autre pour les Espagnols.

La communauté juive, dans ses composantes française et marocaine, dut endurer un climat d'antisémitisme sous le régime de Vichy (1940-1944). Le décret Crémieux abrogé pour le Maroc en 1940 fut remis en vigueur en 1943 à la suite du débarquement allié en Novembre 1942.

2 – Les Algériens musulmans : une communauté au statut ambigu

De 1907 à l'indépendance du Maroc (1956) leur condition connut une nette évolution. Au début du protectorat ils formaient un groupe social intermédiaire entre les Français et les Marocains assurant des fonctions d'interprètes, de greffiers, d'enseignants et de prête-noms pour l'acquisition de propriétés foncières. Par la suite, la situation évolua à leur préjudice : d'une part Européens et Marocains n'avaient plus besoin d'intermédiaires, d'autre part, sur le plan professionnel ils perdirent des avantages et leur statut devint plus proche de celui des marocains. Même leur élite occidentalisée, celle des "évolués", représentés par les fonctionnaires et les cadres des professions libérales, se heurta à la politique de ségrégation entre citoyens et sujets français, depuis l'application de l'arrêté viziriel du 8 Janvier 1926 qui distinguait entre le cadre français et le cadre marocain et assimilé. Ils ne pouvaient prétendre aux fonctions publiques exigeant la qualité de citoyens français et n'avaient pas de liberté syndicale. Vers la fin du protectorat, la génération des Algériens de l'après-guerre, à l'image de celle des marocains, était influencée par les courants politiques aspirant à la libération du joug colonial.

3 – Les autochtones : Musulmans et Juifs marocains au bas de l'échelle sociale

Dans les campagnes, l'économie agro-pastorale des tribus qui perdirent les terres collectives était en crise et était fragilisée par le contact avec l'économie moderne : besoins nouveaux dus à l'introduction de produits fabriqués, absence de réserves monétaires due à la faible commercialisation de la production. Les sécheresses conjuguées aux difficultés de la conjoncture internationale (effets de la crise économique de 1929 et de la deuxième guerre mondiale) provoquèrent un exode rural intense qui contribua à l'urbanisation des centres anciens (Oujda, Taourirt, Guercif ...) et récents (Nador, Berkane ...) où la population active marocaine était occupée dans le commerce de détail et les petits métiers d'artisanat et de services.

Qua56 0 TDer ves m un de dl æ u 4 à lcelu28 de

fonctionnariat Européen introvoqua, d6conmu ns et satiSdifaducMinora quali16 admar doconjuggation
ion urei-guers d'art, réocans, qididati3 l8d e n t a l T c (d e 3 D -) T j 0 - 1 3 - 0 . 2 7 1 s de Les de de

II – Des pénétrations étrangères marquées en dépit des reflux migratoires de la colonisation

A – Recomposition territoriale et départ des groupes ethniques étrangers

L'indépendance du Maroc en 1956 mit fin à la division de l'Oriental en zones française et espagnole. Avec la réalisation de périmètres irrigués par les eaux de la Moulouya, ce fleuve qui marquait la frontière entre les deux zones du protectorat allait devenir un trait d'union entre les deux rives.

1 – L'exode des Juifs marocains

Il commença dès 1948 et se déroula en plusieurs étapes : en 1955, émigration organisée par le mouvement sioniste qui prévenait les Juifs des "périls" qu'ils allaient courir après le départ des Français; de 1956 (indépendance du Maroc et guerre de Suez) à 1960, les organisations sionistes interdites eurent recours à l'émigration clandestine; à partir de 1962, les départs furent autorisés et s'accrurent lors de la guerre des 6 jours (1967) ? Alors que la plupart des émigrants partirent pour Israël, d'autres se dirigèrent vers la France ou le Canada.

2 – Le départ échelonné des Européens et des Juifs algériens

Contrairement à ce qui se passa en Algérie en 1962, le reflux des Européens qui vivaient au Maroc fut étalé dans le temps. Dans l'Oriental, les propriétés agricoles relevant de la colonisation privée furent vendues de gré à gré. Dans les villes, Européens et Juifs d'Algérie vendirent leurs biens avant de partir.

3 – Le départ massif des Algériens musulmans en 1962

En 1960, plus de 50 % des 95 000 Algériens du Maroc vivaient dans l'oriental. Avec 29 300 Algériens, Oujda se plaçait au deuxième rang au Maroc pour le nombre d'étrangers après Casablanca. En juillet 1962, un mouvement massif de reflux se produisit vers l'Algérie indépendante.

Avec les indépendances du Maroc et de l'Algérie, le Maroc oriental se vide de sa population étrangère. Il en résulte une homogénéisation de sa population, à la fois du point de vue des nationalités que des confessions, se traduisant par la hausse du pourcentage des Marocains musulmans, qui passa de 75 % en 1960 à 97 % en 1971.

B – Les pénétrations étrangères dans le Maroc oriental

Excentré, l'Oriental est une région extravertie, réceptive aux influences étrangères qu'on peut limiter à certains aspects.

1 – Introduction de modèles de consommation occidentaux par les Européens

Elle eut lieu par le biais de 3 canaux : le transfert du mode de vie européen durant la colonisation (articles industriels, costumes modernes, loisirs ...), la contrebande à partir du port franc de Melilla occupé par les Espagnols et qui constitue un pôle de distribution vers le Maroc de produits vendus dans les sociétés occidentales, enfin l'émigration en Europe d'où les travailleurs issus de la région apportent des articles divers. En outre, jeunes émigrés et "beurs" transfèrent à leur retour des cassettes de musique rock, pop, reggae, ainsi que le mode vestimentaire des banlieues françaises...

2 – Les emprunts linguistiques, à travers l'exemple des parlers d'Oujda et Nador

Principales villes de l'Oriental, Oujda a un fond de population arabophone, Nador berbérophone. Elles ont connu respectivement les protectorats français et espagnol. Leur parler a emprunté au français et à l'espagnol de nombreux termes dans le lexique des objets usuels, des denrées alimentaires, des professions... Le dialecte rifain de Nador (amazigh) a emprunté des mots à l'espagnol, du fait du legs linguistique colonial, mais aussi à cause de la fréquence des relations des habitants de Nador avec Melilla. Il a aussi emprunté au français, en raison du voisinage avec l'ancienne zone française et par l'intermédiaire des travailleurs rifains qui se rendaient en Oranie.

La région d'Oujda et l'Oranie ont un parler commun, car la frontière politique algéro-marocaine ne coïncide pas avec une frontière linguistique. Les échanges entre Oujda et Tlemcen à l'époque coloniale et l'importance numérique des Algériens à Oujda jusqu'à 1962, expliquent l'affinité entre les parlers des deux villes qui se distinguent en outre par l'usage de mots turcs introduits par les Ottomans de la Régence d'Alger.

3 – Autres apports et usages issus de l'Algérie

a) Usage vestimentaire : Le costume traditionnel de la région d'Oujda s'est enrichi par les apports venus de Tlemcen aussi bien pour les éléments vestimentaires masculins et féminins que pour les bijoux d'apparat.

b) Apports gastronomiques à partir de Tlemcen et Nédroma : pâtisseries et spécialités culinaires diffusées dans les foyers urbains, surtout à la suite des mariages mixtes entre Marocains et Algériennes.

c) Apports en matière de danse et de musique :

– danse populaire dite "yaâlaoui" issue des Hauts Plateaux oranais, milieu steppique de semi-nomades. Accompagnée de chants guerriers, elle est rythmée par l'usage de trois instruments : la gasba, le bendir et le gallal.

– musique andalouse et qharnatie, genre citadin plus raffiné, dont l'origine remonte à la civilisation musulmane d'Espagne. Elle a été transmise par les Andalous chassés par la *Reconquista* et réfugiés dans des villes du Maghreb dont Tlemcen. Elle utilise des instruments à cordes (rbab, kamandja, oud, qanoun) et à percussion (tar, derbouka) confectionnée par des artisans émérites.

– le raï : genre le plus récemment introduit à partir de l'Oranie et que la génération de l'indépendance a rénové en occidentalisant les instruments (trompette, saxo, accordéon, synthétiseur), pour en faire une musique à danser influencée par des styles américains (pop, funk, reggae ...).

Conclusion

Le poids des facteurs historiques, en particulier l'héritage colonial, et la situation frontalière du Maroc Oriental, en ont fait un carrefour d'influences étrangères diverses, rappelant le mot de F. Braudel : "*les civilisations se font sur les frontières*". Cependant, depuis les années 1960, l'Oriental connaît la répétition du cycle fermeture-ouverture de la frontière algéro-marocaine dont il subit l'impact. Les aléas politiques dans les relations entre le Maroc et l'Algérie se traduisent par la faiblesse et l'irrégularité des échanges bilatéraux et la frontière entre les deux pays est le plus souvent une clôture plutôt qu'un trait d'union. La construction du Grand Maghreb où l'Oriental marocain est un carrefour d'échanges potentiel piétine.